



Pro-ARIDES

Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique du Sahel

Contexte

Les sécheresses observées pendant la période 1970-1995 ont confirmé l'importance des bas-fonds dans le système de production. Ces derniers sont aujourd'hui le lieu privilégié de concentration des eaux souterraines et de surface. Ils constituent ainsi des zones de sécurisation de la production et d'adaptation aux effets du changement climatique par leurs aptitudes à pourvoir une bonne fertilité relative et une humidité résiduelle aux cultures. D'où l'importance de la trajectoire 1 du Programme Agroalimentaire pour la Résilience Intégrée et le Développement Economique du Sahel (Pro-ARIDES) intitulée « Améliorer la gestion de l'alimentation, des exploitations agricoles et des troupeaux pour des systèmes de production plus résilients et une meilleure nutrition des ménages ». Ce programme multi-pays est mis en œuvre par l'Organisation Néerlandaise de Développement SNV (lead), CARE, WUR et KIT et des organisations nationales.

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la trajectoire 1 « Amélioration de la gestion de l'alimentation, de l'exploitation et de l'élevage pour des systèmes de production plus résilients et une meilleure nutrition des ménages » ce programme a permis d'identifier des groupes de femmes dynamiques qui exploitent des bas-fonds rizicoles artisanaux en vue d'augmenter leur résilience à travers l'accroissement de la produc-

Approche communautaire d'aménagement et mise en valeur de bas-fonds rizicoles au profit de ménages agrosylvopastoraux dans le cadre du Pro-ARIDES Cas du Bas-fonds de Yibi au Burkina Faso

tivité agricole.

La sécurisation foncière, une étape cruciale

De Mars à novembre 2023, le Pro-ARIDES a entamé une série d'aménagement de Bas-fonds dans la région du Nord : site de YIBI (33ha) Rassamtoumé (10ha) dans la commune de Arbollé et mais aussi Baniou (15ha) dans la commune de Gomponsom et du Centre-Ouest : Delba (10ha), Po (15ha) et Imouga (5ha) respectivement dans les communes de Gogyr, Kyon et Didyr.

La sécurisation de ces aménagements a fait naître une synergie d'action entre la Fédération des Sociétés Coopératives des Professionnels Agricoles du Burkina (FESCOPAB) et l'Observatoire National du Foncier au Burkina Faso (l'ONF-BF), toutes deux organisations nationales de mise en œuvre du programme. A la suite du processus de négociation, ce sont 8 Bas-fonds d'une superficie totale d'environ 167 ha qui ont pu être sécurisés. Par ailleurs, une étude de faisabilité (Levées topographiques et étude socio-économique) a été réalisée autour de chaque bas-fond rizicole afin de confirmer l'aptitude des sites et les avis favorables des communautés. A la suite de cette étude, une superficie totale de 130 ha a été retenue et validée.



photo 1: Attribution de parcelle à Yibi

La résilience climatique et l'approche inclusive

L'approche d'aménagement adoptée est l'approche de type PRP (Projet Riz Pluvial) qui intègre les questions socioéconomiques et environnementales pouvant être préjudiciables à l'exploitation rationnelle des bas-fonds. C'est un ensemble synergique et holistique d'actions et d'opérations de diagnostic, d'intermédiations sociales, de transfert d'aptitudes et d'attitudes, accompagnés de travaux techniques.



Photo 2: Formation des diguettes par les femmes de Yibi

L'approche d'aménagement type PRP vise à promouvoir des technologies et méthodes pour réduire risques climatiques et/ou l'adaptation aux effets. Il s'agit de:
-Réaliser des ouvrages simples de

collecte d'eau de pluie à mettre à la disposition du riz produit dans un bas-fond ayant des caractéristiques physiques acceptables et appropriées (faible pente et absence/insignifiance de lit mineur).

- Choisir des variétés (FKR 19) s'adaptant à la variabilité climatique : cycle court et résistant à la sécheresse ;
- Doter les bénéficiaires (producteurs) d'outils de production rizicole, simples et maitrisables par eux,
- Adopter et appliquer une approche qui responsabilise et implique les bénéficiaires dans tout le processus,
- Suivre, appuyer et assurer la production et la valorisation du riz produit pour une meilleure création de richesses.

Dans cette approche, il est privilégié l'engouement, l'adhésion, l'implication et l'accompagnement rapproché des parties prenantes pour une mise en valeur efficace. Cette approche d'aménagement est gouvernée par cinq (05) principes de recherche de rationalité des actions :

- Inklusivité : c'est la prise en compte de toutes les parties prenantes ;
- Participation : consiste en l'implication des bénéficiaires directs à toutes les étapes du processus d'aménagement et de mise en valeur ;
- Appui/accompagnement des acteurs : c'est l'accompagnement à toutes les étapes de l'aménagement et de la mise en valeur, de tous les acteurs des trois niveaux de la chaîne de valeur riz (environnement, acteurs directs et acteurs d'appui) sont accompagnés (équipements, intrants, appui-conseil, renforcement de capacités, valorisation de la production, ...)
- Valorisation des produits et visibilité de la filière : c'est le renforcement et promotion

de la liaison production-marché-consommation ;

- Préservation de la Durabilité des moyens de production, de l'environnement et de la biodiversité.



Photo 3 : Désherbage par les producteurs de Yibi

Le rôle des femmes

L'attribution des parcelles est une étape importante pour s'assurer de la mise en valeur effective de l'aménagement. Pour la conduite de cette étape, une commission a été mise en place. Pour le seul bas-fond de YIBI dont il est cas, on dénombre 473 attributions dont 320 aux femmes et 158 aux jeunes. Ce constat montre clairement que l'exploitation a été assurée à 70% au moins par les femmes.

Résultats et perspectives



Photo 4: Récolte du riz

La première campagne a permis une production totale d'environ 82,5 tonnes de Riz Paddy pour les 33 ha. Cette production correspond à un rendement moyen du riz de 2,5 tonnes/ha sur un potentiel de 3 tonnes par ha, et ce, malgré la faible pluviométrie et les poches de sécheresses.

Autres résultats

- Le COGES provisoire est remplacé par un COGES définitif ; ce qui témoigne de l'ambition de durabilité du Bas-fonds ;
- Une coopérative de producteurs de Riz en cours de mise en place pour assurer la bonne gouvernance du bas-fond.
- Des attestations d'attribution de parcelle remis à chaque exploitant ; ce qui témoigne d'une bonne sécurisation foncière ;
- Un cahier de charge spécifique du site adopté pour l'adoption de bonnes pratiques climato-résilientes.
- Le site a fait l'objet de Bor-nage par le cadastre.

Une assemblée générale sera bientôt tenue pour situer les points défaillants relatifs à cette première campagne, afin d'en tirer les leçons et de mieux préparer la prochaine campagne. Cette prochaine campagne verra certainement un accompagnement plus poussé et plus technologique de la part du Programme, pour rehausser la production.